

Termes de Références Evaluation externe du projet

Projet RAQMYAT « Stratégies numériques pour la formation doctorale en sciences humaines et sociales en Tunisie »

Projet. 610216-EPP-1-2019-1-FREPPKA2-CBHE-JP

Une procédure de sélection a été lancée pour identifier une personne/entreprise éligible au poste d'évaluateur externe dans le cadre du projet RAQMYAT. Le présent document représente les termes de références pour la sélection du susmentionné prestataire de service.

1. Contexte

L'amélioration de la formation des doctorantes et doctorants tunisien.ne.s en sciences humaines et sociales (SHS) constitue aujourd'hui une préoccupation stratégique pour les établissements tunisiens partenaires. Le contexte universitaire est marqué par des difficultés d'insertion professionnelle des doctorant.e.s, par une faible transdisciplinarité des études qui limite leur capacité à travailler sur les enjeux multiples et complexes de la transition tunisienne, ainsi que par un développement encore inégal du numérique dans les pratiques pédagogiques. Traiter de la modernisation des parcours doctoraux en SHS sous l'angle du développement des pratiques numériques constituera la réponse apportée par le projet à ces problématiques.

L'enjeu du projet est donc de contribuer à faire émerger un nouveau modèle de formation doctorale en SHS à partir du cadre légal existant en Tunisie. Le parti-pris méthodologique est d'aborder ce travail sous l'angle de la mobilisation des pratiques numériques au service de la formation à la recherche des doctorant.e.s tunisien.ne.s dans les différentes disciplines des SHS et du développement de leurs compétences transversales, nécessaires à leur insertion professionnelle. Les activités suivies veilleront à amener les partenaires à travailler au plus près des personnes concernées : non seulement les doctorant.e.s et leurs formateurs/formatrices, mais aussi les responsables d'universités et d'établissements, directeurs/directrices des écoles doctorales membres des commissions doctorales sectorielles et des laboratoires de recherche.

L'objectif général poursuivi par le Projet RAQMYAT est donc de favoriser l'émergence en Tunisie d'un modèle alternatif de formation doctorale en SHS par le développement des pratiques numériques.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Encourager la constitution d'une communauté de chercheur.e.s et formateurs/formatrices impliqué.e.s dans le domaine des humanités numériques afin de dépasser la fragmentation institutionnelle du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche tunisienne.
- Donner les moyens aux écoles doctorales d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie numérique au profit de leur visibilité et de la qualité de leurs formations.
- La réalisation de parcours de formation en ligne, pouvant être intégrés au sein des formations doctorales associées au projet constitue le troisième objectif spécifique de RAQMYAT.
- Contribuer à la création d'une formation doctorale en SHS ouverte sur le monde socio-économique et l'international.

Le projet RAQMYAT est réalisé par les partenaires suivants :

1. UNIMED, Union des Universités de la Méditerranée, chef de file
2. Université de la Manouba
3. Université de Grenade
4. Université de Vienne
5. Université de Kairouan
6. Université de Sfax
7. Université de Tunis
8. Université de Sousse
9. Université de Tunis El Manar
10. Université virtuelle de Tunis
11. Fondation Maison des Sciences de l'Homme
12. Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique tunisien

2. Objectifs et Principaux axes de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation externe est d'évaluer les progrès et les succès des activités des différents WP par rapport aux indicateurs du projet et de proposer des actions pour améliorer l'efficacité globale des résultats. L'évaluateur/expert analysera et interprétera les données sur le projet afin d'identifier l'accomplissement des résultats et les points faibles, documentera dans des rapports le statut du projet et formulera des recommandations.

L'évaluation externe portera sur les éléments suivants :

- Performance du partenariat ;
- Atteinte des objectifs fixés ;
- Identification, mesure préventive et mesure corrective des risques ;
- Efficacité et impact des activités ;
- Impact du projet au niveau national ;

L'expert externe sera responsable de :

- La définition des indicateurs de qualité pour chaque élément ci-dessus et des procédures de suivi ;
- La conception et la soumission de questionnaires et de grilles pour les réunions plénières de projet et la gestion globale ;
- La collecte des données et leur analyse
- La définition d'un processus d'appréciation des risques
- La coopération avec le Comité interne de la qualité et l'intégration des résultats ;
- L'élaboration des rapports d'évaluation, incluant des recommandations, selon un planning fixé par le comité qualité.

Sur la base d'une approche collaborative, les résultats de l'évaluation seront partagés et discutés au sein du comité de pilotage du projet lors de ses réunions.

3. Contenu de l'évaluation et livrables

Livrables	Date de soumission
<p>Plan de qualité et d'évaluation Au début de ses activités, l'évaluateur externe fournira un document portant sur le Plan de gestion de la qualité du projet. Il s'agit d'un document présentant la stratégie à adopter pour la gestion de la qualité et de l'évaluation, les outils et le calendrier des activités d'évaluation et une liste d'indicateurs pour évaluer les activités de gestion, la méthodologie, les contenus et les résultats du projet.</p>	<p>15 jours après la sélection de l'évaluateur</p>
<p>Rapport d'évaluation des activités conduites jusqu'à la sélection de l'évaluateur Le rapport d'évaluation montre les résultats du processus du projet et évalue la qualité du travail depuis le démarrage du projet. Le document présente une évaluation quantitative et qualitative du projet et comprend des appréciations et des recommandations et des mesures correctives à apporter.</p>	<p>L'évaluateur externe est tenu de produire un rapport d'évaluation au début du mois de décembre. Ce rapport est fondamental pour indiquer le cas échéant, les corrections à apporter aux activités du projet.</p>
<p>Rapport final d'évaluation - Le rapport d'évaluation final présente les résultats finaux des activités du projet et l'impact qu'elles ont sur les groupes cibles. Le document présente une évaluation de la gestion qualité du projet dans sa globalité.</p>	<p>L'évaluateur externe est tenu de produire le rapport final d'évaluation : le 31 octobre 2024</p>

4. Critères de sélection

Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire Master ou plus;
- Avoir des connaissances suffisantes du système d'enseignement supérieur tunisien ;
- Avoir des connaissances des parcours doctoraux en SHS et des pratiques numériques ;
- Avoir déjà participé à des évaluations externes ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française (niveau équivalent à C1 ou à C2)

Les critères pour la sélection des candidatures sont :

- Clarté et pertinence de la note conceptuelle sur la méthodologie de l'évaluation du projet : 30%
- Connaissances approfondies du fonctionnement des milieux universitaires et de la digitalisation: 30%
- Contribution préalable à une ou à des études sur la gestion de la qualité : 20%
- Compétences linguistiques (maîtrise parfaite de la langue française - niveau équivalent à C1 ou à C2 20%

L'offre financière sera également prise en considération dans le processus de sélection.

Les offres devraient inclure obligatoirement :

- CV des membres du personnel concernés qui participeront directement aux activités de conception du design du projet ;
- Des pièces justificatives appuyant les CV : expérience ; compétence professionnelle ; expertise, etc.
- Une offre détaillée et une note conceptuelle avec une brève présentation de la méthodologie de travail sur l'évaluation externe (max 2 pages).

5. Budget

Un budget maximal de 8.000 euro a été alloué à cette activité d'évaluation. Il est rappelé que les frais de voyage et de séjour pour la participation aux réunions prévues par ce contrat seront couverts par ce budget. A ce montant est applicable l'exonération de TVA, conformément aux règles communautaires.

6. Participation aux réunions et aux évènements

L'expert d'évaluation externe de qualité assiste aux différentes réunions plénières du consortium et aux différents ateliers, prépare des questionnaires d'évaluation et des interviews avec les partenaires, analyse les données et propose des mesures correctives si nécessaire. Les résultats de ces évaluations seront

partagés avec l'ensemble des partenaires. Les frais de voyage et de séjour seront inclus dans le budget prévu par ce contrat, aucun supplément ne sera fourni pour les coûts de déplacement et de séjour. Il est prévu que l'évaluateur participe aux suivantes réunions /formations :

- 1- 3eme réunion de mi-parcours des partenaires, Grenade, 15-16 novembre 2023
- 2- 4eme réunion de mi-parcours des partenaires, Kairouan, avril/mai 2024
- 3- École d'été, Vienne, Juillet 2024
- 4- réunion finale du projet, Tunis, Octobre 2024

7. Période de contrat

Le contrat sera exécuté à partir de la signature du contrat jusqu'au 31 octobre 2024.

En cas de prolongation de la période d'éligibilité du projet, la durée du contrat est destinée à être prolongé en conséquence.

8. Forme du contrat

Les activités ou les services exigés par le projet RAQMYAT à la suite de cet appel doivent être conformes aux conditions contractuelles de ces termes de références.

9. Calendrier de paiements

Les paiements seront effectués sur la base des factures envoyées par l'expert et sur présentation du rapport d'activité, comme suit :

50 % à la remise du premier rapport ;

50% à la fin du projet et après la soumission du rapport final d'évaluation.

10. Date de transmission des candidatures

Les candidats sont invités à soumettre leur candidature d'ici le **29/09/2023**.

Pour ce faire, veuillez envoyer le dossier de candidature à l'attention de « Evalueur externe du projet RAQMYAT », à l'adresse suivante : unimed@pec.it

Le contrat sera conclu entre l'Université de Granada, partenaire du projet et le prestataire.

11. Protection des données

Dans le cadre de la réalisation de l'évaluation de ce projet, le contractant doit respecter les règles de confidentialité suivantes :

- Toutes les données relatives à ce projet sont confidentielles.
- L'information n'est accessible qu'à ceux dont l'accès est autorisé.

- Le coordinateur autorise le contractant, à répertorier les données dans des supports papiers ou électroniques ayant pour but la réalisation des activités qui lui sont confiées. Toutefois, le coordinateur ne donne aucun droit au contractant quant à l'utilisation, la divulgation ou la publication des données ou des résultats obtenus dans le cadre de son activité.

